

SYNTHESE DU PROCES VERBAL DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU 16 AVRIL 2009

Etaient présents : Mme HAIMONET, Maire, Mme DIEUTRE, Adjointe, MM CARRETIER, VAN DER BRUGGEN, adjoints ;
Mmes AUVRAY, CORREIA, DELESTRE, HINFRAY, conseillères municipales
MM BRETON, DIEUTRE, DUPONT, DUSSAUX, GENTY, HAUTEFEUILLE, LASNE, conseillers municipaux.

Construction école élémentaire

Suite à la réunion de la Commission communale des travaux en date 10 avril 2009, au cours de laquelle a été présenté l'avant projet sommaire de la future école élémentaire, Madame le Maire détaille au Conseil Municipal les plans de la future construction qui se trouvera accolée à l'école maternelle. Ce bâtiment comprendra 5 salles de classe, une salle plurivalente (bibliothèque, multimédia) une garderie avec un accès indépendant des écoles et une salle de restauration scolaire avec une cuisine dont le projet d'aménagement est confié à un cuisiniste. L'ensemble du bâtiment entourant la cour de récréation. Le coût prévisionnel des travaux est estimé à la somme de 1 100 000,00€HT.

Afin de déposer la demande de permis de construire, compte tenu du montant et de la nature des prestations, Madame le Maire expose au Conseil la nécessité d'une passation de marché à procédure adaptée, en application du Code des Marchés Publics.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

Le Conseil municipal

- émet un avis favorable à ce projet
- décide d'autoriser Madame le Maire à engager la procédure de passation du marché public et à recourir à la procédure adaptée
- autorise Madame le Maire à signer le ou les marchés à intervenir
- autorise Madame le Maire à demander les subventions auprès des différents partenaires financiers (Etat, Département, Région, Communauté de Communes ...)

Questions diverses

Madame le Maire informe le Conseil de la tenue d'une réunion le 5 mai 2009 à 20h30 à la mairie en présence de Mr SENECAL, président de la communauté de communes de St-Saëns-Porte de Bray.